

## NAḤUR ET LA ROUTE DES MARCHANDS ASSYRIENS À L'ÉPOQUE DE ZIMRÎ-LÎM\*

Michaël Guichard

C'est avec modestie, étant loin d'être un spécialiste des affaires paléo-assyriennes, que je voudrais traiter du commerce assyrien vu par les gens de Mari. Outre les mentions bien connues dans les archives royales de Mari du commerce entre Aššur et Kaneš (l'expulsion des marchands de Šubat-Enlil<sup>1</sup>, la caravane de 300 ânes passant par Karanâ<sup>2</sup>, etc.)<sup>3</sup>, J.-M. Durand a fait remarquer que d'autres occurrences de cette activité et des marchands assyriens figuraient dans des documents inédits de Mari<sup>4</sup>.

Je voudrais vous en présenter deux brillants exemples. Il s'agit de deux lettres envoyées depuis la ville de Naḥur en Haute-Djéziré (Triangle du Ḥabur) à Mari : A.3064+M.10722 (joint que j'ai réalisé en septembre 2005) et A.3063. Elles donnent un aperçu de ce commerce pendulaire sur un tronçon de la route que les textes de Mari jusqu'ici publiés ne documentaient pas encore : l'étape après Šubat-Enlil ou le Sindjar.

Ces deux documents ont été écrits par Itûr-Asdu, un serviteur de Zimrî-Lîm. Il est l'un des fonctionnaires de ce roi les mieux connus en raison de l'importance des fonctions qu'il a occupées et de son abondante correspondance. Itûr-Asdu fut gouverneur de Mari, puis de Saggarâtum, avant d'être envoyé à Naḥur au cours de la sixième année de règne de Zimrî-Lîm<sup>5</sup>. Entre l'année 6 et 13 de Zimrî-Lîm, il écrivit régulièrement des rapports parfois assez longs<sup>6</sup>.

Il se trouve en effet que la mention des marchands assyriens par Itûr-Asdu est liée directement à l'occupation de Naḥur par les gens de Mari. Il me faut par conséquent

---

\* Je voudrais exprimer toute ma reconnaissance à J. J. Roodenberg et J. G. Dercksen qui m'ont invité à Leyden pour ce symposium. Je remercie aussi J.-M. Durand, L. Marti et G. Chambon pour l'aide qu'ils m'ont apportée.

<sup>1</sup> Cf. *ARM XXVI/2* 315-316.

<sup>2</sup> Cf. *ARM XXVI/2* 432.

<sup>3</sup> Cf. *ARM XXVI/2* ; Charpin et Durand 1997.

<sup>4</sup> Cf. Durand 2001 : 120.

<sup>5</sup> Cf. Lion 2001 ; cf. tout particulièrement p. 179 et p. 184-185.

<sup>6</sup> Cette correspondance (sans doute le plus important témoignage sur la région du Haut-Ḥabur à l'époque de Zimrî-Lîm) devait être initialement publiée dans le tome XX des *Archives Royales de Mari* par G. Dossin. Il ne put jamais achever l'édition définitive du corpus. J'ai repris la tâche de publier ces lettres, à l'instigation de J.-M. Durand, en ajoutant tout un ensemble de documents ignorés par G. Dossin à son époque. L'édition du corpus fait partie de mon travail d'habilitation soutenu en novembre 2006 sous le titre : *Naḥur et l'Ida-maraš. La Correspondance d'Itûr-Asdû gouverneur de Nahur sous le règne de Zimrî-Lîm et autres documents.*

décrire rapidement l'histoire de Naḥur et les conditions de l'installation d'Itûr-Asdu à Naḥur avant de présenter les deux lettres.

## I) L'occupation de Naḥur

### a) Localisation

La ville de Naḥur, pour l'heure surtout documentée à partir de l'époque de Samsî-Addu, mais qui existait déjà à l'époque sargonique<sup>7</sup>, n'est pas précisément localisée<sup>8</sup>. Il ressort de la documentation du gouverneur qu'elle se trouvait au nord-ouest du Triangle du Ḥabur<sup>9</sup>. Un itinéraire paléo-assyrien a depuis longtemps<sup>10</sup> montré que Naḥur était sur la route allant d'Apum (sans doute une ville située dans le sud-Sindjar)<sup>11</sup> à Luḥa ou pour être plus précis était située entre Amaz (une station après Apum) et Luḥa<sup>12</sup>. Cette dernière appartenait au Yaptur Supérieur<sup>13</sup>, au nord-ouest du Haut-Ḥabur. Elle est plusieurs fois mentionnée dans les lettres du gouverneur de Naḥur.

La localisation récente d'Urgiš à Tell Mozan représente une donnée fondamentale puisqu'il semble clair d'après les textes d'Itûr-Asdu que cette ville était voisine de Naḥur<sup>14</sup>. Comme exemple on peut noter que le roi de Mari eut le projet de faire

<sup>7</sup> Cf. Foster 1992 : 73-76. Pour la période pré-sargonique, cf. M. Bonechi, *RGTC* 12/1, p. 255.

<sup>8</sup> Pour une présentation générale mais qui nécessite une mise à jour, cf. Kupper 1998.

<sup>9</sup> J.-R. Kupper (1998) la situe aux sources du Ḥabur (avec *RGTC* 3, p. 173 et *ARM* XXVIII, p. 179). Cette localisation a été remise en cause par K. Nashef (*RGTC* 5, p. 201 et *RGTC* 4, p. 86). Astour la localise à Tell Ermen (Kizil Tepe), cf. Foster 1992 : 74. Récemment M. Forlanini (2006 : 161 n. 69) a proposé de la mettre à Tell Dibâk (mais sa reconstitution de la toponymie d'époque amorrite dans cette partie du Ḥabur — notamment pour Ašnakkum ! —, ne me paraît pas convaincante). Il faut tenir compte de la lettre d'Ila-salim qui devrait être le gouverneur de Naḥur à l'époque du Royaume de Haute-Mésopotamie vu qu'il se déplace en char (*ARM* V 66) et qu'il jure par Addu de Naḥur (inédit M.8199 : 3' dont J.-M. Durand m'a confié l'édition définitive). Celui-ci devait se « déplacer à travers le plat pays (*mâtum*) et la montagne » (cf. *LAP* 16 77). J.-M. Durand note qu'« il faut donc chercher cette ville du côté du Tûr-'Abdin. » (*Documents épistolaires du palais de Mari*, *LAP* 16, 1997, p. 204 n. a). Une telle indication suggère en effet que Naḥur à l'époque d'Ila-salim avait la montagne pour arrière-pays, comme Ašlakkâ sa voisine (cf. Guichard 2005 ; 2006).

<sup>10</sup> Lewy 1952 : 271-272 n. 4.

<sup>11</sup> Cf. Charpin 2003b : 10 n. 68.

<sup>12</sup> Cf. Forlanini 2006 : 160.

<sup>13</sup> Ce concept géographique est plusieurs fois mentionné dans les lettres du gouverneur de Naḥur.

<sup>14</sup> Cf. Buccellati et Kelly-Buccellati 1996.

administrer Urgiš directement par Itûr-Asdu depuis Naḥur<sup>15</sup>. En outre une bonne partie des colons implantés à Naḥur était représentée par des gens déplacés d'Urgiš<sup>16</sup>.

Si Naḥur est plusieurs fois attestée dans les textes de l'époque de Samsî-Addu, ses mentions deviennent particulièrement nombreuses dans la correspondance adressée à Zimrî-Lîm. Cela vient de la place centrale qu'elle tint en particulier après son annexion entre ZL 5-6 dans le cadre d'un dispositif de surveillance de l'Ida-Maraş. On peut résumer ainsi l'histoire de la ville jusqu'à l'arrivée d'Itûr-Asdu à partir de témoignages épistolaires disparates.

### b) Son histoire en bref<sup>17</sup>

À l'époque du Royaume de Haute-Mésopotamie, Naḥur était la capitale d'un des districts du Haut-Ḥabur, dotée d'un gouverneur<sup>18</sup>. À la mort de Samsî-Addu, elle retrouva son indépendance comme les principales villes de la région. Le Triangle du Ḥabur (soit l'Ida-Maraş) fut de nouveau divisé en petits États querelleurs. Sur Naḥur régna un roi éphémère qui paraît avoir partagé son ascendant sur les autres villes de la région avec son voisin d'Ašnakkum<sup>19</sup>. La ville fut prise de force par les troupes du nouveau roi de Mari (Zimrî-Lîm) ou bien par un de ses alliés<sup>20</sup>. Ensuite commença pour Naḥur une phase chaotique où elle passa de maître en maître. Adal-šenni de Burundum, Qarnî-Lîm d'Andarig, Asqur-Addu, Ḥâya-Sûmu d'Ilân-šûrâ furent les conquérants ou usurpateurs qui se succédèrent les uns à la suite des autres en peu d'années. Ces crises successives entraînèrent le déclin de la ville. Elle perdit sa population. Ses principaux édifices, le temple d'Addu, le palais et le système défensif furent en partie ruinés.

Cette phase témoigne à mon avis de l'importance de l'enjeu politique que représentait le contrôle de Naḥur pour tout chef de guerre qui aspirait à l'hégémonie en Ida-Maraş. Tous ces acteurs que nous avons mentionnés sont en effet les principaux leaders régionaux de l'époque qui étaient entre eux tantôt alliés, tantôt ennemis. Naḥur apparaît ainsi avoir été le siège traditionnel de l'autorité dans l'ouest de l'Ida-Maraş à cette période.

### c) La prise de possession de la ville par les gens de Mari

Le grand suzerain de la région, le roi de Mari Zimrî-Lîm, poussé par les circonstances et aussi par les Bensimalites, les membres de sa propre tribu, décida finalement de

<sup>15</sup> D'après l'inédit A.4353.

<sup>16</sup> D'après l'inédit A.3558.

<sup>17</sup> Ce qui suit s'appuie sur mon travail d'habilitation ; cf. note supra.

<sup>18</sup> Cf. note 9 ci-dessus.

<sup>19</sup> Une allusion à cette période « royale » de Naḥur figure notamment dans une lettre du chef bédouin Ašmad (*FM* VIII 43). La compréhension de ce passage est néanmoins difficile.

<sup>20</sup> Cf. Guichard 2002 : 151-153.

s'approprier Naḥur et son territoire, mettant un terme pour un temps aux conflits suscités par ses vassaux et provoqués à l'origine par la vacance du pouvoir à Naḥur.

Il recolonisa la ville, installa une garnison permanente et mit à sa tête un gouverneur Itûr-Asdu. À peine arrivé à Naḥur dans le courant de l'an 6 de Zimrî-Lîm, Itûr-Asdu se heurta à de très nombreuses difficultés : il devait remettre complètement en état l'économie de Naḥur.

## II) La route des marchands assyriens doit repasser par Naḥur !

### a) Le texte A.3064

Ce fut dans ce contexte qu'Itûr-Asdu écrivit A.3064<sup>+</sup>. En voici le début :

- i-na pa-ni-tim i-nu-ma qar-ni-<sup>r</sup>li<sup>1</sup>-im*  
 4 *ù ḥa-ià-su-mu a-na na-ḥu-u[<sup>r</sup>k]<sup>1</sup> il-li-ku-nim*  
*[aš]-<sup>r</sup>šum<sup>1</sup> ge-er-ri-im ša lú-meš dam-gàr<sup>lu</sup> a-šu-ur<sup>ki</sup>*  
 6 *[ke-em iq]-bu-ú um-ma-mi ge-er-rum ša lú-meš dam-gàr*  
*[i-na aq-d]a-mi-im le-et na-ḥu-ur<sup>ki</sup>-ma*  
 8 *[mi]-ik-<sup>r</sup>su<sup>1</sup>-[um w]a-ar-ka-sà li-ip-pa-ri-ìs*  
*ù ḥi-ṭi-tum i-na ma-tim la<sup>r</sup>ib-ba<sup>1</sup>-aš-ši*  
 10 *an-ni-tam i-si-ku iš-tu u<sub>4</sub>-mi-šu*  
*<sup>m</sup>ḥa-ià-su-mu a-na mi-ik-si-im i-ni-šu i[š-ši]*  
 12 *ù ge-er-ra-am a-na i-za-al-<sup>r</sup>lu<sup>1</sup>ki [...]*

<sup>3</sup> Auparavant, lorsque Qarnî-Lîm <sup>4</sup> et Ḥâya-Sûmu étaient allés à Naḥur, <sup>5-6</sup> ils avaient déclaré ainsi à propos de la route des marchands d'Aššur : « La route des marchands <sup>7-8</sup> (passait) naguère du côté de Naḥur et il y avait une taxe-*miksum*. Qu'une enquête soit faite à son sujet ! <sup>9</sup> Qu'ainsi il n'y ait pas de manquement dans le pays ! » <sup>10</sup> Voilà ce qu'ils ont décrété. Depuis ce jour, <sup>11</sup> Ḥâya-Sûmu s'est mis à convoiter la taxe-*miksum*. <sup>12</sup> [Il a (*détourné* ?)] la route vers Izallû. (Lacune).

### b) La date

Itûr-Asdu commence par rappeler une décision prise à Naḥur par Qarnî-Lîm et Ḥâya-Sûmu « auparavant » (*ina panîtim*). Il évoque une des visites de ces deux rois que d'autres lettres de la correspondance évoquent par ailleurs. La plus importante eut lieu lorsque Itûr-Asdu prit ses fonctions dans la ville en ZL 6. Qarnî-Lîm organisa une assemblée politique à laquelle prirent part les autorités de l'Ida-Maraš et le peuple en vue de faire reconnaître par tout le monde le nouveau statut de Naḥur. Il y fit un discours dont Itûr-Asdu a donné ailleurs un résumé ou un extrait<sup>21</sup>. La réunion se termina par une prestation générale de serment. Ce fut dans une assemblée de cette sorte, éventuellement

<sup>21</sup> Inédit A.3059.

celle-là même, que Qarnî-Lîm et Ḥâya-Sûmu prirent ce décret concernant la route des marchands assyriens : il fut proclamé publiquement devant de nombreuses gens.

Or, la lettre A.3064 fut écrite suite à cet événement en hiver (du côté du mois ix) lorsque Qarnî-Lîm et Ḥâya-Sûmu descendirent dans le royaume de Mari pour participer à la grande fête religieuse de l'année<sup>22</sup>.

### c) Les acteurs

La collaboration de Qarnî-Lîm roi d'Andarig dans l'affaire de l'appropriation de Naḥur fut essentielle car il était le suzerain local de l'Ida-Maraš. Il avait donc l'autorité suffisante pour faire revenir la route vers Naḥur tandis que Itûr-Asdu en tant que nouveau gouverneur de Naḥur n'aurait pas pu imposer seul une telle décision. On doit relever en outre que Qarnî-Lîm devait avoir des relations privilégiées avec les autorités d'Aššur puisqu'il gouvernait aussi Šubat-Enlil où se trouvait installé un comptoir marchand (*kârum*) assyrien. Il est d'ailleurs probable qu'à l'époque qui nous concerne Šubat-Enlil était l'étape la plus importante des marchands assyriens lorsqu'ils passaient par la plaine du Haut-Ḥabur.

À ses côtés figure Ḥâya-Sûmu roi d'Ilân-Šûrâ. Son soutien était aussi indispensable puisqu'il était le chef de file des rois de l'Ida-Maraš<sup>23</sup>. De plus, il avait des intérêts personnels à Naḥur. Dans un passé proche, il avait pris lui-même la ville et installé une partie de son harem dans le palais<sup>24</sup>. Il fallut à Itûr-Asdu une longue phase de négociation pour obliger Ḥâya-Sûmu à lui redonner le palais, mais plus encore le contrôle des villages de Naḥur et la perception du *miksum*<sup>25</sup>.

### d) La mesure prise par Qarnî-Lîm et Ḥâya-Sûmu

Itûr-Asdu résume le fond de l'affaire évoquée dans A.3064+ à la fin de ce premier sujet : Il faut que la route des marchands assyriens revienne à Naḥur. La décision de Qarnî-Lîm et Ḥâya-Sûmu n'est pas exprimée de manière aussi claire puisqu'ils se contentent de réclamer une enquête sur le sujet. On peut imaginer que la demande venait d'Itûr-Asdu lui-même et que celle-ci n'était légitimée que parce que dans le passé la route passait effectivement par Naḥur.

À deux reprises, Itûr-Asdu utilise dans sa lettre le terme *aqdamum* pour exprimer la notion de « comme par le passé ». C'est un mot rare attesté uniquement dans trois autres

<sup>22</sup> Ces deux rois se trouvaient dans le royaume de Mari (Qarnî-Lîm à Terqa et Ḥâya-Sûmu dans la capitale) le 16/ix/ZL 6 d'après M.11337 ; cf. Charpin 2003a : 210 n. 365.

<sup>23</sup> Cf. Guichard 2002 : 143 ; 2003 : 199-216, et tout particulièrement p. 203.

<sup>24</sup> Cette autorité de Ḥâya-Sûmu s'exerça jusqu'à une date tardive du règne de Zimrî-Lîm comme l'illustre *ARM* XXVIII 81.

<sup>25</sup> La manière exacte dont Ḥâya-Sûmu et Itûr-Asdu sont parvenus à s'entendre reste cependant non documentée.

lettres de Mari<sup>26</sup>. Il signifie toujours « temps ancien » voire « temps immémorial ». Ainsi à une époque située loin dans le passé, les marchands assyriens fréquentaient le territoire de Naḥur.

Deux documents paléo-assyriens bien connus en donnent la preuve. Ils datent peut-être comme la majorité des textes de Kültepe du temps du *kârum* II.

Une lettre mentionne que le marchand Adu s'est arrêté à Naḥur<sup>27</sup>: « Il m'a laissé dans Naḥur. (Puis) ils sont arrivés ici pour acheter du cuivre et il m'a laissé dans Haḥḥum. »<sup>28</sup>

Le second document est cette liste déjà mentionnée de paiements en étain effectués au cours d'un trajet qui passe notamment par Apum, Amaz, Naḥur et Luḥa. Une taxe de douane était donc bien prélevée dans le pays de Naḥur.

Cela permet de faire l'hypothèse que l'emploi du terme *aqdamum* pourrait renvoyer au temps du *kârum* II<sup>29</sup>. Une enquête visant à recueillir le témoignage des Anciens était donc nécessaire pour rappeler aux plus jeunes le fait. Mais il est sans doute plus simple d'y voir une référence au règne de Samsî-Addu. Le temple d'Addu semble avoir alors fonctionné normalement<sup>30</sup> et la ville disposait, de plus, d'une population susceptible d'être enrôlée dans une armée<sup>31</sup>, signes que la ville était loin d'être désertée. Les crises qui se sont succédées à Naḥur à partir de l'effondrement du royaume de Haute-Mésopotamie ont pu dissuader les marchands de passer par Naḥur. Ceux-ci évitaient désormais ce lieu.

En outre, d'après le discours de Qarnî-Lîm et Ḥâya-Sûmu, la ville de Naḥur n'était pas un lieu où s'arrêtaient habituellement les marchands mais ce n'était qu'une zone à traverser. Les deux rois disent que la route était *lêt Naḥur* soit littéralement « à la joue de Naḥur » ce qui doit signifier que les marchands entraient dans un territoire tombant sous la juridiction de Naḥur sans avoir forcément à pénétrer dans la ville même. Cependant, le texte assyrien que nous avons cité (*TCL XX 105*) montre qu'il n'en fut pas toujours ainsi.

La mesure à prendre consistait à modifier l'itinéraire des marchands<sup>32</sup>. Ce document montrerait donc les manipulations que pouvaient opérer les pouvoirs locaux sur les étapes

<sup>26</sup> *ARM X 80* : 18 (cf. *LAPO 18 1203*), *ARM XXVIII 95* : 25 (cf. *LAPO 18 1000*) et *FM II 118* : 14'.

<sup>27</sup> *TCL XX 105*. J. Lewy (1952 : 273) l'a présentée de la sorte : « a text to be defined as the copy or the draft, retained at *Kaniš*, of a letter dispatched or to be dispatched from Asia Minor to *Naḥur*. Its writer mentions that, owing to certain circumstances, he had to stay for some time first at *Naḥur* (l. 8) and subsequently at *Haḥḥum* (l. 12) ».

<sup>28</sup> Traduction Garelli 1963 : 110 n. 2.

<sup>29</sup> Sous réserve que les deux textes mentionnés appartiennent bien à cette strate.

<sup>30</sup> Une des conséquences des crises survenues à Naḥur fut la disparition de la statue de culte d'Addu. Dans une prophétie inédite le dieu de Naḥur réclame au roi de Mari qu'on lui en fabrique une nouvelle.

<sup>31</sup> D'après l'inédit A.4217.

<sup>32</sup> On pourrait supposer que soit Naḥur avait perdu une partie de son territoire, soit les marchands assyriens avaient dévié leur route.

des caravanes<sup>33</sup>. Il est possible que l'évocation de la convoitise de Ḥâya-Sûmu et la mention de la ville d'Izallû ait un rapport avec ce thème : Ḥâya-Sûmu aurait détourné ou voulu détourner vers Izallû<sup>34</sup> la route. Malheureusement ce passage se perd dans une lacune... Son interprétation reste donc sujette à conjectures.

#### e) L'enjeu économique de la route des marchands

L'intérêt de A.3064+ est aussi de montrer pourquoi Itûr-Asdu tient tant à cette route commerciale. Les gens de Naḥur dans le passé prélevaient sur les caravanes un droit de passage, appelé *miksum* par les gens de Mari (mais qui est désigné par les Assyriens comme *dâtum*). La suite de la lettre permet de comprendre ce que souhaitait exactement Itûr-Asdu.

(...) *a-na zabar*

14' *ḥi-ši-iḥ-ti é-gal-ia a-na ma-an-nim*  
*lu-ḥi-š[pu]-ur<sup>1</sup> be-li pa-ni-šu li-da-an-ni-in-ma*

16' *m[i-ik-sa-am] ša na-ḥu-ur<sup>ki</sup>*

T. *a-n[a qa-t]i-ia lu-te-er*

18' *ù pa-nu é-gal-ia la i-ša-al-[i-mu]*  
*ù šum-ma 50 1 šu-ši<sup><g18></sup> šukur z[abar]*

20' *i-na qa-tim uš-ta-ab-ši*

C. *ú-ul da-m[i-iq ...]*

<sup>13'</sup> En ce qui concerne le bronze <sup>14'</sup> nécessaire à mon palais à qui <sup>15'</sup> dois-je écrire? Que mon Seigneur se montre plus ferme <sup>16'-17'</sup> afin que je puisse faire revenir la taxe-*miksum* de Naḥur entre mes mains, <sup>18'</sup> afin que la situation de mon palais ne se dégrade pas<sup>35</sup>. <sup>19'-20'</sup> Si je pouvais me procurer ainsi entre 50 et 60 lances de bronze, <sup>21'</sup> ne serait-ce pas une bonne chose ?

Les propos d'Itûr-Asdu laissent à penser que la taxe de douane pouvait constituer la source principale de revenu de Naḥur et que c'était en tous les cas une source essentielle pour obtenir l'indispensable métal.

<sup>33</sup> Pour un exemple des relations entre autorités locales et marchands assyriens, cf. Michel et Garelli 1996. Cf. aussi Günbattu 2004.

<sup>34</sup> Cette ville qui faisait partie de la mouvance d'Ašnakkum est maigrement attestée dans les textes de Mari. Un lien éventuel avec la montagne Izalla de l'époque néo-assyrienne reste par conséquent incertain.

<sup>35</sup> On peut aussi entendre par « palais » le personnel qui y est rattaché. Aussi pourrait-on traduire: « ... afin que ceux qui dépendent de mon palais ne se fâchent pas. » Le palais désigne dans ce contexte plutôt l'institution plutôt que la bâtisse puisque celle-ci était encore occupée par Ḥâya-Sûmu.

## III) S'emparer à l'occasion d'une caravane commerciale ...

## a) La lettre A.3063

Les marchands assyriens sont-ils au bout du compte revenus à Naḥur ? Aucun document retrouvé à Mari ne nous le dit explicitement. Seule la lettre A.3063 pourrait apporter un élément de réponse<sup>36</sup>. Elle est écrite un certain laps de temps après la demande exprimée par Itûr-Asdu (A.3064)<sup>37</sup>. Itûr-Asdu répond à une demande inattendue de son Seigneur Zimrî-Lîm :

[be-lî] ke-em iš-pu-ra-am um-ma-mi i-na <sup>1</sup>ge<sup>2</sup>-[er-ri lû-meš] dam-gâr <sup>lû</sup>a-šû-ur<sup>ki</sup>  
 4 [ta-ma-a]r-tam a-na <sup>1</sup>lugal<sup>1</sup> k[a]-ni-iš<sup>ki</sup> <sup>1</sup>ú<sup>1</sup>-ša-bi-lam i-tu-rû-ma šu-nu-ma  
 a-na lugal ka-n[i-iš<sup>ki</sup>] iq-bu-ma me-ḥe-er ta-ma-ar-ti-ia ú-ul ú-te-ra-am  
 6 <sup>1</sup>ú<sup>1</sup> dumu-meš ši-ip-ri-<sup>1</sup>ia<sup>1</sup> ú-sà-ki-pu-nim dam-gâr-meš a-šû-ra-yū<sup>ki</sup>  
 e-li-ka i-te-ne-ti-qú i-ni-ka šu-we-er-ma el-la-[ta]m ša ši-bu-ut  
 8 3 gú kù-babbar na-šû ú-ša-'a<sub>4</sub>-ar an-ni-tam be-lî iš-pu-ra-am  
 el-la-tum ša 3 gú kù-babbar na-šû-ú ú-ul i-ba-aš-ši ša 20 ma-na ša 30 ma-na kù-  
 [bab]bar  
 10 i-te-ne-ti-qú šum-ma be-lî i-qa-ab-bi me-ḥe-er tu-pí-[i]a li-ih-mu-ṭà-am-ma  
 [e]l-la-tam ša 20 ma-na <sup>1</sup>ša<sup>1</sup> 30 ma-na kù-babbar lu-<sup>1</sup>úš<sup>1</sup>-<sup>1</sup>a<sub>4</sub>-ar

<sup>3-4</sup> [Mon Seigneur] m'a écrit ainsi : « J'ai fait porter par une ca[ravane] de marchands d'Aššur un présent au roi de Kaneš. Ils sont bien revenus. Mais quoiqu'eux-mêmes<sup>5</sup> aient pu parler au roi de Kaneš, il ne m'a pas retourné de réponse à mon présent.<sup>6</sup> De fait, ils ont éconduit mes messagers. Les marchands assyriens<sup>7-8</sup> passent régulièrement au dessus de chez toi. Aie l'œil ! Je veux faire intercepter une caravane transportant une valeur de 3 talents d'argent (de marchandises) ! »

Voilà ce que m'a écrit mon Seigneur.<sup>9</sup> Il n'y a pas de caravane qui transporterait 3 talents d'argent (de marchandises) ! Il n'y en a que de 20 ou 30 mines d'argent<sup>10</sup> à passer régulièrement. Si mon Seigneur l'ordonne, il faudrait qu'il envoie rapidement une réponse à ma tablette<sup>11</sup> afin que j'intercepte une caravane de 20 ou 30 mines.

<sup>36</sup> Il n'existe à propos des marchands assyriens qu'une seule autre attestation dans la correspondance de ce gouverneur. Dans A.273+ il rapporte que des membres de sa garnison qui se sont enfuis ont été vendus par les autorités de Madarâ à un marchand assyrien nommé Eštar-tulid. Cette précision s'explique par le besoin qu'éprouve Itûr-Asdu de se disculper à tout prix de cette affaire. Madarâ se trouvait de l'autre côté du Tûr 'Abdin dans la région du Tigre supérieur. Aussi ce document donne-t-il une indication sur une autre route des marchands assyriens. On pourra compléter sur ce point les remarques de M. Forlanini (2006 : 162) au sujet de la route du Kašari.

<sup>37</sup> Selon ma reconstruction de la chronologie de la correspondance d'Itûr-Asdu le document daterait de la mi-ZL 7.

## b) Les marchands passent au dessus de Naḥur

La route de la plaine passait d'après ce texte au dessus de Naḥur, soit au nord de celle-ci. Elle était à portée de main d'Itûr-Asdu. Mais passait-elle pour autant dans la zone dépendant de Naḥur et y avait-il taxe ? C'est possible puisque Itûr-Asdu est parfaitement au courant de la valeur de ces caravanes. Mais cela ne constitue pas une preuve en soi. Si les caravanes passaient effectivement sur son territoire ne lui aurait-il pas été préjudiciable de s'attaquer à l'une d'entre elles (voire à plusieurs ! ) puisqu'il aurait pu mettre en péril la perception du *miksum* qu'il jugeait si précieux pour sa garnison ? On pourrait dès lors s'attendre à des réticences de sa part, ce qui n'arrive pas. L'ordre donné au gouverneur de surveiller étroitement les caravanes pour en prendre une de grande taille suggère qu'en temps normal ces caravanes pouvaient échapper à son attention et ne se déclaraient pas à lui. Voilà l'indice que les marchands assyriens évitaient encore Naḥur à cette date<sup>38</sup>.

## c) La taille des caravanes

Le roi pense qu'une caravane transporte en moyenne des marchandises valant 3 talents d'argent, c'est six fois plus que la valeur des caravanes qui passent effectivement au dessus de Naḥur. Autrement dit, il est question de caravanes vraiment réduites d'une dizaine d'ânes<sup>39</sup>. Quelle que soit la raison pour laquelle le roi se trompe<sup>40</sup>, son ignorance montre qu'à Mari on avait une vision inexacte ou faussée du commerce assyrien sur le tronçon qui longeait le Tûr 'Abdin. Ce détail nous indique donc que la prise de possession de Naḥur par les gens de Mari n'a pas de rapport avec un quelconque désir de contrôler la route des marchands<sup>41</sup>.

<sup>38</sup> L'antériorité de A.3064 sur A.3063 dépend évidemment de ma reconstitution de la chronologie.

<sup>39</sup> La valeur transportée par un âne jusqu'à Kaneš à l'époque du *kârum* II peut s'évaluer à 9 mines d'argent d'après Michel 2001 : 186-188. Cette donnée ne peut pas être adoptée telle quelle pour Mari, ne serait-ce que parce que cela supposerait l'existence de « caravans » vraiment minuscules, cf. note ci-dessous.

<sup>40</sup> Il pense moins à l'ampleur des caravanes attestées à partir d'Ekallâtum jusque dans le Sud-Sindjar qu'à la caravane moyenne ; cf. ARM XXVI 432. Une telle caravane comportait jusqu'à 300 ânes. Celle-ci se divisait en route après l'étape du Sindjar en groupe de 50 à 60 ânes d'après ARM XXVI 432 et A.285 (cf. MARI 8, 1997, p. 385). Il est vraisemblable que Zimrî-Lîm pense à des caravanes de cette taille. Trois talents d'argent correspondraient dans ce cas à une caravane de 50 ânes (voire 60 ânes ?). Ainsi la valeur moyenne supposée des marchandises que transportait un âne à cette période dans la Haute-Djéziré n'était pas supérieure à 4 mines d'argent.

<sup>41</sup> Pace Forlanini (2006 : 148). Pour lui, l'hégémonie de Mari aurait représenté un danger pour le commerce assyrien. Mais l'affaire de Naḥur prouve que les Mariotes n'étaient pas en principe hostiles à ce commerce. Il n'y a pas lieu de supposer qu'ils aient directement été responsables des éventuels dommages qui survenaient sur le parcours entre Aššur et l'Anatolie. La

d) La recherche d'un contact avec Kaneš

Zimrî-Lîm pouvait à l'occasion nouer des relations directes (ou par l'intermédiaire de ses agents) avec des marchands assyriens. Mais ces liens n'étaient guère solides puisqu'à en croire Zimrî-Lîm des marchands l'avaient escroqué et refusaient de prêter attention à ses messagers. Une démarche auprès des autorités d'Aššur a peut-être échoué.

En outre, il cherchait à créer des relations avec le roi de Kaneš dont il ignore probablement le nom. Il a voulu lui offrir un présent en espérant un retour. On sait par une lettre publiée il y a longtemps par G. Dossin et reprise récemment par N. Ziegler<sup>42</sup> que Zimrî-Lîm cherchait à obtenir des œuvres d'art issues d'Anatolie ou peut-être des matériaux considérés précieux comme le fer. Il tenta d'accéder à ce « marché » par les marchands assyriens ou bien par un agent à lui situé du côté de Carkémish.

e) Une vendetta

Enfin, la manière dont le roi de Mari cherche à se faire justice rappelle une pratique bien attestée ailleurs dans l'Antiquité. La valeur du butin escomptée par Zimrî-Lîm est sûrement largement supérieure à la somme qu'il avait dû dépenser pour atteindre ce roi de Kaneš. C'est un cas de vendetta orchestrée par un État.

### Conclusion

Ces deux nouveaux documents issus de la correspondance de Naḥur qui viennent d'être brièvement commentés permettent de voir comment les gens de Mari qu'ils soient sur les Bords de l'Euphrate ou dans le Triangle du Ḥabur percevaient le commerce assyrien entre Aššur et Kaneš : ils y voyaient apparemment une source de profit intéressante, quoiqu'ils ne cherchaient pas directement à en prendre le contrôle. Le gouverneur de Naḥur nous apprend que le trafic des caravanes au pied du Ṭûr 'Abdin était modeste même si lui-même attachait une grande importance au profit qu'il pouvait en tirer grâce à la taxe douanière. Cette documentation « mariote » vient encore une fois apporter un complément utile à l'histoire des marchands du *kârum* Ib.

### Bibliographie

- Buccellati, G. et M. Kelly-Buccellati, 1996 : « The Seals of the King of Urkesh : Evidence from the Western Wing of the Royal Storehouse AK », *Festschrift H. Hirsch*, WZKM 86, 65-98.
- Charpin, D. 2003a : *FM V*, 2003.
- 2003b : « La 'toponymie en miroir' dans le Proche-Orient amorrite », *RA* 97, 3-34.
- Charpin, D. et J.-M. Durand 1997 : « Aššur avant l'Assyrie », *MARI* 8, 367-391.
- Durand, J.-M. 2001 : « Une alliance matrimoniale entre un marchand assyrien de Kanesh et un marchand mariote », *Veenhof Anniversary Volume*, 119-132.
- Forlanini, M. 2006 : « Étapes et itinéraires entre Aššur et l'Anatolie des marchands paléo-assyriens : nouveaux documents et nouveaux problèmes », *Kaskal* 3, 147-175.
- Foster, B. 1992 : « A Sargonic Itinerary », *RAI* 38, 1992, 73-76.
- Garelli, P. 1963 : *Les Assyriens en Cappadoce*.
- Guichard, M. 2002 : « Le Šubartum occidental à l'avènement de Zimrî-Lîm », *FM VI*, 2002.
- 2003 : « Lecture des *Archives Royales de Mari*, Tome XXVIII : *Lettres royales du temps de Zimrî-Lîm* », *Syria* 80 (édité seulement en 2005).
- 2005 : « Remarques sur *ARM XXVIII* 62 et la prise d'une place forte », *NABU* 2005/99.
- 2006 : « Sur l'identification du Sârum, affluent du Habur et son implication sur la géographie politique du Haut-Habur au temps de Zimrî-Lîm », *NABU* 2006/36.
- Günbattu, C. 2004 : « Two Treaty Texts Found at Kültepe », *Assyria and Beyond. Studies M. T. Larsen*, 249-268.
- Kupper, J.-R. 1998 : « Naḥur », *RIA* 9, 86b-87a.
- Lewy, J. 1952 : « Studies in the Historic Geography of the Ancient Near East », *Or NS* 21, 265-292 et 393-425.
- Lion, B. 2001 : « Les gouverneurs provinciaux du royaume de Mari à l'époque de Zimrî-Lîm », *Amurru* 2, 141-209.
- Michel, C. 2001 : *Correspondance des marchands de Kanish*, *LAPO* 19.
- Michel, C. et P. Garelli 1996 : « Heurts avec une principauté anatolienne », *Festschrift H. Hirsch*, WZKM 86, 277-290.
- Ziegler, N. 1996 : « Ein Bittbrief eines Händlers », *Festschrift H. Hirsch*, WZKM 86, 479-488.

correspondance issue de la Haute-Djéziré montre plutôt que la menace venait des désordres politiques locaux.

<sup>42</sup> Cf. Ziegler 1996.